

JANVIER 1996



# INFORMATIONS VERNIER

## L'AIDE SOCIALE COMMUNALE

Pendant les fêtes de fin d'année, les actions envers les plus démunis se multiplient. Comme tous les ans, à l'approche de Noël, l'audience auprès de la population est plus grande. Notre commune ne peut et ne veut agir par le biais d'opérations médiatiques.

L'action menée par le Service social communal, en collaboration avec l'Hospice Général, relève d'un travail mené tout au long de l'année.

Un travail plus en profondeur qui ne se limite pas à distribuer que des subsides.



*Le Service social, selon David 2P, école des Ranches I.*

# SOMMAIRE

## Le thème

### **3 L'aide sociale communale**

Sur le territoire de la commune, notre Service social collabore étroitement avec les trois centres sociaux gérés par les assistants de l'Hospice Général.

## Nouvelles communales

- 7 Conseil municipal
- 9 Le 7 février : essai d'alarme
- 10 Le Parlement des Jeunes vous propose un rallye...
- 12 Agenda
- 13 Service des sports
- 14 Un centenaire sur Vernier

- 15 Horaire des bibliothèques
- 16 Les petites annonces
- 17 Le point vert : éclairage du stade de Vernier
- 20 Festival interculturel

## Infos-quartier

- 18 L'AICE a besoin de vous !
- 19 L'AIVV : Fin d'année

## *Renseignements utiles*

### Administration municipale

#### **Mairie de Vernier**

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

#### Pompes funèbres, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Locaux de vote

**Vernier I** (Vernier-Village)  
Ecole primaire de Vernier-Place

**Vernier II** (Châtelaine-Balexert)  
Ecole primaire de Châtelaine  
av. de Châtelaine 84

**Vernier III** (Aïre-Le Lignon)  
Ecole primaire d'Aïre  
Ch. du Grand-Champ 11

**Vernier IV** (Les Avanchets)  
Ecole d'Avanchet-Jura  
Rue du Grand-Bay 13

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96  
Route du Bois-des-Frères 30

#### Service du feu, tél. 118

#### Gendarmerie genevoise, tél. 117

#### Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

#### Police municipale

#### Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

#### Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

#### Urgence AMG, tél. 320 25 11

#### SOS Médecins, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

#### Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

#### Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

#### Appel urgent, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches

### Services sociaux

#### Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h  
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

#### Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 2, tél. 979 06 06

#### Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

#### Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

#### Repas à domicile, tél. 827 85 00

#### SOS enfants, tél. 312 11 12

#### La Main tendue, tél. 143

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

#### Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### Centre social du Lignon

Tél. 796 63 11

Chaque mardi, de 16h30 à 18h30

### **Edité par l'Administration municipale**

Thème (*pages bleues*)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX, relecture

Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 - Case postale 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro :

**LE COMPOST**

**parution 23 février**

décalai rédactionnel 2 février

Journal tiré à **14'500** exemplaires

## L'aide sociale communale

En matière d'aide sociale, il faut différencier ce que fait le canton (par le biais de l'Hospice Général) et ce que peuvent faire les communes.

L'action de ces dernières varie énormément, selon des facteurs aussi bien démographiques que politiques ou historiques. Meyrin, par exemple, n'a pas de service social communal.

Ce travail est ainsi délégué à l'Hospice Général qui reçoit une plus grosse subvention à cette fin. Relevons également, en matière de disparité, l'existence ou non d'une allocation mensuelle, régie par un règlement des autorités. Seules les grandes communes, telles Vernier, Lancy, Onex ou Meyrin, par exemple, possèdent un tel système.

Les autres font généralement un ou deux versements annuels à des bénéficiaires de la rente complémentaire à l'AI/AVS. Précisons d'emblée que cette aide financière ne peut être cumulée avec celle de l'assistance publique. Mais nous allons y revenir.

### Qui est dans le besoin ?

Sur le territoire de la commune, notre

Service social collabore étroitement avec les trois centres sociaux gérés par les assistants sociaux de l'Hospice Général. Mais l'intervention de ce dernier se fait lorsque tous les autres droits ont été épuisés.

En effet, comme nous le rappelle Jean-Marie CRECHARD, du centre de Châtelaine (qui couvre également Vernier-Village) : «Si l'on aide, cela crée automatiquement une nouvelle dette à la personne dans le besoin». Bref, les assistants sociaux collaborent entre eux.

Définissons tout d'abord la clientèle type du Service social communal. Depuis deux ans, l'équipe du Service social verniolan (soit son responsable Denis VOLERY, assisté de Jocelyne CARASSO, à 70%, tous deux assistants sociaux, aidés d'une secrétaire, Dominique STALDER, également à 70%) recueille un certain nombre de données statistiques, grâce à un outil mis au point par une sociologue de la Direction de l'Action sociale cantonale.

Voici quelques chiffres recueillis du 1er janvier 1995 au 30 novembre

1995. Ils ne concernent que les «nouveaux dossiers», soit les personnes (connues ou inconnues) n'ayant eu aucun contact avec le service depuis au moins une année.

Pendant la période concernée, on dénombre 262 nouveaux dossiers (pour les consultations de couple, l'interlocuteur privilégié sera considéré comme un consultant, s'il s'agit de deux demandes distinctes, on comptera deux consultants). Parmi ceux-ci, on dénombre 166 femmes et 96 hommes. Le nombre de consultants suisses et étrangers est quasiment identique : il y a 123 Suisses et 138 étrangers. La plupart sont mariés (119) ou célibataires (59) ou encore divorcés (59). Dans 127 cas, il s'agit de consultants vivant au sein d'un ménage de trois personnes et plus. Concernant leur statut professionnel, il s'agit fréquemment de salariés sans fonction dirigeante (78), de rentiers (68) ou de chômeurs (59). La plupart n'étaient pas connus du Service social (176 sur 262), le premier pas est généralement le fait du consultant lui-même. Rares sont les cas où l'indi-



Le centre social des Avanchets

(K. BAUZIN)

vidu n'arrivant pas à nouer les deux bouts est adressé par des services d'aide à domicile ou par son entourage. Dans 43 cas, ce sont les assistants sociaux de l'Hospice Général qui les ont conseillés, notamment lorsqu'il s'agit de petites aides ponctuelles ou des personnes encore salariées. Il s'agit réellement d'un travail d'équipe.

### Raison de la démarche

Si Chantal FONTAINE DUCOMMUN, cheffe du service au secteur de l'Action sociale à l'Hospice Général (elle est responsable des centres de Vernier, de Meyrin et des Pâquis) nous déclare que «plus de la moitié des dossiers sont sans assistance financière», la situation semble diverse au Service social communal. «Notre aide est souvent d'ordre financier. Mais cette aide n'est qu'un moyen, qu'une porte qui permet de voir la cause du problème : l'éducation des enfants, la qualité du logement, les problèmes de couple, l'étranger vivant mal sa situation entre deux cultures ou une difficulté à gérer ses revenus» observe Denis VOLERY, responsable du Service social verniolan. Il ajoute : «Nous avons de plus en plus de demandes et donc de moins en moins de temps pour effectuer un suivi, pour faire un certain travail en parallèle». Or, l'équipe du Service social, comme celle des centres sociaux, refusent de n'être que de simples distributeurs d'argent.

Revenons un instant aux données statistiques communales : en ce qui concerne la raison de la demande du «consultant» lors du premier contact, on voit que dans 147 cas, il s'agissait d'obtenir une aide financière ponctuelle ou régulière. Il va de soi que ce motif se combine souvent avec d'autres : intervention administrative, problème de logement, problème d'emploi, etc.

### L'allocation mensuelle

Voici quelques détails concernant la principale aide, d'ordre financier, fournie par la commune : l'allocation mensuelle. Cette dernière, contrairement

à l'assistance publique, n'est pas remboursable. Cependant, comme le précise le règlement communal, «au décès du bénéficiaire, le Conseil administratif se réserve le droit de produire auprès de la Justice de Paix le montant versé, lorsque la situation de la succession le justifie pleinement». Les allocations mensuelles se sont montées à Fr. 734 935.- en 1994.

La crise ne s'étant pas résorbée, ce montant sera vraisemblablement dépassé en 1995. Précisons que ces allocations sont imposables et doivent donc être portées sur la déclaration annuelle de revenu. En revanche, elles ne peuvent être saisies. «Nous intervenons quand il y a un problème au sein d'une famille qui a encore un revenu. En dessous d'un certain seuil, ces personnes sont alors aidées par l'Hospice Général. Nous collaborons et cherchons toujours les solutions les plus adéquates» résume Jocelyne CARASSO, du Service social communal. «Notre aide n'est qu'un petit plus».

Pour avoir droit à l'allocation mensuelle, il faut être domicilié légalement sur le territoire de la commune et y résider effectivement. Il faut également remplir les conditions relatives au délai de séjour dans le canton de Genève (2 ans pour les étrangers), à la fortune (elle ne doit pas dépasser en principe 10 000 francs pour une personne seule ou 20 000 francs pour une famille) et au revenu déterminant (on tient compte des diverses allocations existantes desquelles sont déduites les cotisations AVS, chômage ou encore une part du loyer et de la cotisation à la caisse maladie). Précisons que le bénéficiaire qui résiderait hors de la commune plus de 3 mois consécutifs durant l'année civile perd son droit aux allocations mensuelles. Par ailleurs, les dossiers des bénéficiaires sont revus au moins chaque année, afin de vérifier que les conditions d'obtention sont toujours remplies.

Selon le barème 1995, une personne seule disposant d'un revenu déterminant inférieur à 1640 francs peut recevoir une allocation mensuelle de 155 francs, celle qui a un revenu situé

entre 1641 et 1770 francs bénéficiera d'une aide de 125 francs par mois, enfin, celle dont le revenu ne dépasse pas 1890 francs a droit à 90 francs. Relevons encore qu'il faut toucher moins de 2830 francs par mois si l'on est un couple et moins de 3300 francs pour un foyer de trois personnes.

Pas de quoi s'enrichir.

Les personnes sans soutien, ou le groupe familial, avec un ou plusieurs enfants à charge peuvent bénéficier d'une allocation complémentaire (de l'ordre de 70 francs par mois et par enfant). Enfin, pendant des années, la commune a versé un petit supplément appelé allocation de Noël.

### Autres aides

Il va sans dire que nombreuses sont les personnes qui n'ont pas besoin d'un tel appui financier régulier.

Le Service social verniolan peut aussi fournir une aide ponctuelle. Il peut s'agir d'aider à payer la facture du restaurant scolaire, du camp de vacances, d'un déménagement ou d'une cotisation d'assurance-maladie.

«Ce type d'appui est une solution de rechange, notamment pour les personnes se situant à la limite de nos barèmes, laquelle est toujours délicate à fixer» ajoute Denis VOLERY. Outre ce volet «budgétisable» du Service social, son action se déploie à travers la permanence chômage ou à travers les réseaux mis en place dans certains quartiers (telle l'expérience en cours au Lignon autour de la garde d'enfants, effectuée aussi avec Fabienne DI LAURO du Centre social et Dominique PIGUET du Service social de la Ville de Genève).

Le travail collectif occupe une partie toujours plus importante du temps de travail des assistants sociaux oeuvrant sur le territoire verniolan.

«Ce type de travail a abouti à la création aux Avanchets de l'Eclipse et à la crèche» remarque Muriel FAROUX, assistante sociale au Centre social des Avanchets. La ludothèque a démarré de la même manière, idem pour le troc. Il s'agit d'avoir une bonne vision du quartier et de constater un manque.

### Permanence chômage

Ouverte depuis janvier 1992 (voir notre numéro de janvier 1994 consacré au thème du chômage), la permanence permet aux gens de découvrir qu'ils ne sont pas seuls à lutter. Cela leur permet de ne pas rester totalement isolés. Car, comme le rappelle Jocelyne CARASSO, responsable de cette permanence (sise dans la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon) où elle oeuvre avec Manuel MACHADO de l'Association de défense des chômeurs, «le chômage n'unifie pas, il ne

ainsi que les journaux y sont également à sa disposition. «Nous nous sommes rendu compte, après trois ans de fonctionnement de la permanence, qu'il fallait aller plus loin afin de répondre aux demandes du chômeur. D'où cette seconde ouverture inspirée des clubs emploi que l'on trouve en ville» ajoute Mme CARASSO. Cette dernière relève d'ailleurs que depuis que la permanence est aussi ouverte le lundi matin, les femmes et les jeunes sont plus nombreux à venir. Par rapport au

est relativement démunie. Cela n'empêche pas l'équipe du Service social de tenter d'obtenir des miracles en faisant jouer ses réseaux.

Outre les informations qu'il détient sur les divers organismes où l'on trouve des logements aux meilleurs prix, le Service social écrit un certain nombre de lettres de soutien lorsque la personne a besoin d'être recommandée auprès d'une régie ou une lettre de présentation de la personne auprès des organismes sociaux afin de gagner du temps.



La Permanence chômage, un lieu d'échange

(J. GODARD)

rend pas solidaire».

Dans ce lieu, le chômeur n'est pas renvoyé d'un service à l'autre. Ouverte tout d'abord le jeudi de 9h à 12h, elle fonctionne désormais également le lundi de 9h à 12h. C'est d'ailleurs à ce moment là qu'un cours d'informatique y est donné gratuitement.

M. Salomon LUPETO, informaticien bénévole, y organise depuis septembre des séances de dix leçons destinées à la fois aux personnes inscrites au chômage et aux demandeurs d'emplois. Relevons que tout chômeur peut également utiliser un PC pour y taper son CV ou ses demandes d'entretien. Une photocopieuse, un téléphone,

problème d'emploi, précisons encore qu'en 1994 (les chiffres 1995 ne sont pas encore arrêtés), ce sont une quinzaine de personnes qui ont pu obtenir une «occupation temporaire» au sein de l'administration communale (à la voirie, aux bibliothèques, aux sports, à l'état civil, au service des bâtiments, etc.). Les requêtes sont centralisées par Jocelyne CARASSO. Vernier participe à raison de 10% au salaire de l'occupation temporaire gérée par l'Office cantonal de l'emploi.

### Aide au logement

En ce qui concerne l'aide pour trouver un logement adéquat, la commune

Concrètement, il existe un «accord» avec l'Office social du logement afin que 20% des logements sociaux se construisant sur Vernier bénéficient en priorité à nos résidents.

Dans les faits, cela fonctionne très moyennement, d'autant plus que les HLM et HCM qui se réalisent depuis quelques années sont trop chers pour de nombreuses bourses.

Le Service social communal a un peu plus de succès avec le secrétariat des Fondations de droit public, qui gère le parc HBM.

Une vingtaine de requêtes sont formulées chaque année.

### Réseau solidarité

«Nous nous sommes aperçus qu'il y avait des prestations que nous ne pouvions pas offrir, notamment au niveau des quartiers» résume Jocelyne CARASSO. C'est ainsi qu'un groupe de professionnels s'est créé autour de la petite enfance au Lignon. Il comporte des gens de la Croix-Rouge genevoise, de la Maison de quartier, du Centre social du Lignon, etc. Ensemble, ces personnes qui sont sur le terrain se sont rendu compte des problèmes que les mères qui travaillent rencontrent lorsque leur enfant tombe malade. A partir de ce thème, un réseau de solidarité est en train de se mettre tranquillement en place. L'idée est de faire revivre l'esprit de quartier. Pour ce faire, un groupe d'habitants s'est créé.

Pour y parvenir, Mme CARASSO et d'autres collègues sont entrés en contact avec des médecins, des pédiatres et les écoles du quartier, et c'est ainsi que des personnes ont été contactées. Il s'agit bien entendu de bénévoles.

Le groupe d'habitants en question a effectivement commencé à se réunir en octobre 1995. Il comprend huit personnes pour l'instant. L'entraide a démarré spontanément au sein de ce petit groupe. Ainsi, des personnes parlant bien le français ont aidé des enfants à faire leurs devoirs, divers échanges sont intervenus. Ce réseau de solidarité se réunit une fois par mois, dans un des appartements des membres du groupe, à tour de rôle. Jocelyne CARASSO y participe avec deux autres professionnels. Il va de soi que ces réunions sont ouvertes à d'autres habitants du quartier du Lignon voulant entrer dans ce réseau. «Nous souhaitons développer l'esprit de solidarité présent dans bien des personnes et, par là même, élargir le champ du travail social» précise Mme CARASSO.

### Travail de l'Hospice

Parallèlement au travail effectué par le Service social communal, trois équipes de l'Hospice Général s'activent : au Lignon (trois assistantes sociales et une secrétaire sociale),



La Maison de quartier d'Aire-Le Lignon où se tient la Permanence chômage

(J. GODARD)

aux Avanchets (idem) et à Châtelaine (trois assistantes ou assistants sociaux, deux secrétaires sociales et une personne en occupation temporaire). Aucune statistique n'est tenue par l'Hospice au niveau des communes. Nous savons juste qu'au niveau cantonal, ce sont 6673 personnes qui percevaient une aide en 1994.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, le travail des assistants de l'Hospice ne se limite pas à distribuer des subsides.

Lorsque c'est le cas, cela se fait sous la forme d'un contrat. «Nous fixons des objectifs. Ce qui permet de créer une dynamique avec la personne et de savoir qui fait quoi» relève Chantal FONTAINE DUCOMMUN. Ces centres sociaux officient parfois comme écrivain public, ne serait-ce que pour remplir différents formulaires administratifs. Les assistants sociaux font également en sorte que les consultants ayant des difficultés liées à des dépendances, acceptent de suivre un traitement. «Parfois, nous essayons de faire remonter la pente à une personne qui a tout laisser tomber, qui ne va plus timbrer au chômage. C'est tout un travail de stimulation», relate Isabelle SALATHE, assistante sociale au Lignon. La tâche de l'assistant peut aussi consister à aider un jeune à monter sa propre

entreprise, principalement au niveau des multiples démarches à entreprendre. Mais, comme le constatent ces équipes d'assistants de l'Hospice : «les gens font appel à nous au dernier moment». Eteindre des incendies, telle est en résumé la difficile tâche des assistantes et assistants. Vernier verse une subvention à l'Hospice Général pour le travail qu'il effectue dans les quartiers.

Un dernier mot, à propos de l'apparition au 1er janvier 1995 d'un Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS). A fin novembre 1995, ce sont déjà 920 personnes qui en ont bénéficié. En contrepartie, il faut offrir une activité utile à la collectivité (jusqu'à 20 heures par semaine).

Mais cette dernière ne doit entrer en concurrence ni avec les salariés, ni avec les occupations temporaires.

Le RMCAS, géré par un service de l'Hospice Général, situé au bd Carl-Vogt 34, prévoit aussi une allocation d'insertion unique de 1000 à 10 000 francs. Cette somme est versée sur la base d'un projet étayé et réalisable. On le voit, l'aide sociale, sous toutes ses formes, ne chôme pas. Pas étonnant avec le taux de chômage toujours très élevé que nous connaissons.

Serge GUERTCHAKOFF

Mme le Maire Gabrielle FALQUET informe les élus, que le Conseil administratif a décidé de participer à raison de Fr. 500.- par an au projet GENILEM dont le but est de favoriser la création, l'implantation et l'accompagnement de jeunes entreprises dans l'arc lémanique. Mme le Maire donne encore quelques précisions quant aux Tattes; c'est à la demande de l'AGECAS que la police est intervenue, début décembre, pour interpellier des trafiquants de drogue libanais.

La commune a remercié la police pour son action, mais certaines explications seront demandées au Conseiller d'Etat Gérard RAMSEYER.

### Ogure

A l'unanimité, les élus votent le crédit de 150 000 francs destiné à financer des mesures visant à réduire la consommation d'électricité dans six bâtiments communaux, soit la piscine du Lignon, le Centre de voirie, l'école des Ranches, le groupe scolaire du Lignon, l'école d'Avanchet-Jura et l'école d'Avanchet-Salève. Ces investissements seront remboursés par les économies d'énergie engendrées par les mesures prises dans les dix-huit mois. Les élus acceptent à l'unanimité un crédit de 228 000 francs destiné à construire environ 250 mètres de piste cyclable entre la route de Vernier et la route du Bois-des-Frères. Par contre, et pour la seconde fois, les conseillers municipaux refusent de préavis favorablement une dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle sise au chemin des Bois-Jacquet 18 à Aïre.

### Chômeurs

Une motion présentée par Jacques-Eric RICHARD (S) concernant le journal "Informations Vernier" est acceptée. Elle invite le Conseil administratif à considérer un parti politique siégeant au Conseil municipal au même titre que n'importe quelle association de la commune et par ce fait de lui donner la possibilité d'occuper un espace rédactionnel (n'engageant pas la responsabilité de l'administration) dans le bulletin communal.

Autre objet présenté par Jacques-Eric RICHARD, un postulat à propos des chômeurs. Les élus l'acceptent par 19 voix contre 8 et 4 abstentions.



(J. GODARD)

La parcelle du ch. de Champ-Claude où devrait être aménagée la maison de quartier de Vernier-Village

Le Conseil administratif présentera un rapport sur la possibilité de «compléter et améliorer la permanence chômage en créant un service de placement communal à disposition des chômeurs et des entreprises domiciliés sur la commune». Suivent quatre résolutions : deux sont intitulées «Halte à la violence», l'une présentée par quatre radicaux, l'autre par les élus de gauche. La version radicale (condamnant tous les actes de violence et de vandalisme perpétrés lors des manifestations qui ont suivi le défilé militaire) est rejetée par 16 voix contre 10 et 4 abstentions. La seconde est acceptée. Elle demande au Conseil d'Etat de respecter l'esprit «antimilitariste» de Genève.

### SIG

La troisième résolution a trait aux licenciements annoncés aux Services industriels. Le texte de Chantal LONG-CHAMP (AG) demande que soient envisagées d'autres solutions que des licenciements pour diminuer les charges d'exploitation des SIG. Elle est votée par 25 voix et 6 abstentions. Enfin, la quatrième résolution, également de l'Alliance de gauche, a trois requêtes : autoriser la tenue du marché du jeudi matin dans le centre commercial du Lignon (du 1er novembre au 1er mars); ainsi que les ventes caritatives et les récoltes de signatures. Après quelques questions orales, vient le tour des pétitions.

Une pétition des employés de la poste du Lignon relative au parking du centre commercial est envoyée à l'unanimité pour étude en commission.

Enfin, deux pétitions traitées en commission sont renvoyées à l'unanimité au Conseil administratif. L'une concerne un ralentissement de la circulation au chemin du Renard réclamé par l'Association du Coin-de-Terre Aïre-Grandchamp, l'autre demande une amélioration de la signalisation routière dans le quartier des Libellules. L'exécutif est chargé d'agir au mieux.

### Projets du Conseil administratif

Différents projets sont envoyés pour étude dans diverses commissions, soit : une modification du statut du personnel de l'administration municipale (relative au rôle de la Commission du personnel); une demande de préavis pour la modification du régime des zones au Vieux-Lignon; une demande de préavis dans le cadre de la mise à l'enquête d'un projet de plan localisé de quartier relatif à la construction de 3 immeubles d'habitation au chemin de l'Esplanade (60 logements); une demande de crédit de 182 000 francs pour la réfection des façades du «Vieux-Lignon» (pour y implanter éventuellement une crèche); enfin, une demande de crédit de 910 000 francs relative à l'achat d'une parcelle avec villa sise chemin de Champ-Claude 7.

S.G.

## JUDO

M. Kondo, 8ème Dan



Lundi 19h15  
Mercredi 18h

# KONDO-DOJO

## ECOLE D'ARTS MARTIAUX

## KARATÉ

M. Kondo, 6ème Dan



Mardi 19h  
Jeudi 18h

### COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

Ecole primaire de Châtelaine (salle de gymnastique)

Chemin des Eglantines, 1219 Châtelaine  
(Bus 6, 14)

## AIKIDO

M. Kondo, 6ème Dan



Lundi 20h45  
Mercredi 19h15

### Renseignements :

Judo, Aikido, Karaté,  
tél. 344 40 49 (journée)  
Kendo, tél. 797 30 36 (soir)

**1 leçon gratuite**

## KENDO

F. Morel, 5ème Dan



Lundi 18h  
Vendredi 18h30



## G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier:  
46, r. Virginio-Malnati  
1217 MEYRIN

2 A, ch. du Sorbier  
1214 Vernier  
Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

## Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
**paramédical**

ou en  
**économie**

Cours d'été  
Français pour étrangers

Secrétariat **médical**  
Secrétariat

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

## FIDUCIAIRE AFIGEST SA

Comptabilité - fiscalité - révision PME

Salaires, TVA, déclaration d'impôts,  
etc.

*Rapide - discret - prix compétitifs*

*Devis sans engagement*

Tél. 022/793 97 80

Natel 077/59 67 24

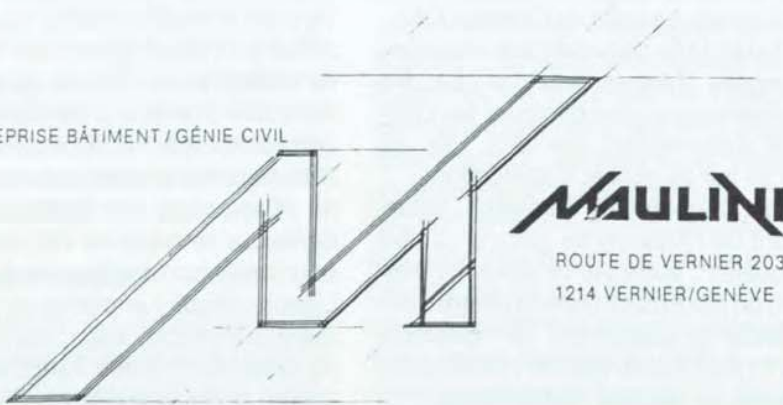
## GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand  
1214 Vernier  
Téléphone 341 18 56  
Fax 341 23 21

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien des jardins  
Clôtures - Piscines

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



## MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203  
1214 VERNIER/GENÈVE

## Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

\*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



# Le 7 février 1996

## l'alarme va sonner !

Cette fois encore il ne s'agira que d'un exercice et c'est tant mieux.

Cet essai, qui aura lieu de 13h30 à 14h, va permettre de vérifier le bon fonctionnement des quelque 7000 sirènes destinées à prévenir la population en cas de conflit **ou de catastrophes** (nouvelle mission de la protection civile depuis 1995) dans toute la Suisse.

L'essai «alarme générale», son oscillant continu, sera audible durant une minute. L'essai pourra être répété jusqu'à 14h. En ce qui concerne notre commune, les trois sirènes fixes retentiront également en chœur au Lignon, aux Avanchets et à Vernier-Village et ne demanderont cette fois-ci aucune réaction de votre part.

Ces sirènes seront commandées à distance et fonctionneront en même temps que les autres sirènes du canton. Elles peuvent aussi être déclenchées manuellement par un membre de la protection civile communale en cas de problème local.

**Et si elle retentissait à un autre moment,**

### que faire ?

1. Ecouter la radio nationale (RSR).
2. Rester au domicile ou au travail.
3. Fermer portes et fenêtres.
4. Eviter de téléphoner.



**Votre comportement est déterminant !**

**Calme et sang-froid évitent l'affolement.**

**A l'occasion de cet essai, la Protection civile tiendra un stand d'informations  
au Centre commercial du Lignon de 13h à 14h env.  
(distribution de documents et de magnets).**

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vos remarques, adressez-vous à votre protection civile auprès de l'administration communale :*

*PROTECTION CIVILE-VERNIER  
Mairie de Vernier - 1214 Vernier*

*Tél. 306 06 06.*

## MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN 1995

Les Autorités communales vous informent que les inscriptions sont ouvertes.  
Voici un extrait du règlement :

*La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.*

*Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.*

*Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.*

*La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas au vœu de la commission.*

*En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.*

La Mairie de Vernier, rue du Village 9, tient à votre disposition des formulaires de candidature ou peut, sur demande, vous les envoyer directement.

**Le formulaire doit être retourné à la Mairie avant le 29 février 1996, dernier délai.**

---

## Parlement des Jeunes de Vernier

**Pour réunir leur commune,  
les jeunes vous proposent un rallye...**

L'un des principaux problèmes rencontrés par le Parlement des jeunes de Vernier, dès - mais surtout à - ses débuts, est la situation géographique de notre commune.

En effet, c'est quatre à cinq quartiers différents qui la composent, qui vivent si indépendamment les uns des autres qu'il n'y a guère de contacts entre eux; en deux mots, notre chère commune de Vernier n'est pas une commune unie, mais bel et bien éclatée (on se rend souvent plus vite des Avanchets au Lignon à pied qu'en empruntant les transports publics, par exemple).

Face à ce problème, les jeunes ont décidé de réagir et la Commission

animation du Parlement des jeunes a décidé d'organiser un rallye familial au printemps afin de faire découvrir les charmes des différents quartiers aux habitants. Il s'agit également d'une tentative d'établir un contact humain plus important entre Verniolans.

Le projet est ambitieux, mais avec la force et le dynamisme déployés par la commission, nous avons confiance.

Ce qui vous sera proposé - et nous espérons que le principe en séduira plus d'un - est, en fait, axé sur la simplicité : d'un point de départ (très probablement Vernier-Village), les équipes participantes parcourront la commune à la recherche de postes, selon un parcours qu'elles pourront

moduler suivant les goûts de chacun. Jeux, découvertes, énigmes et bonne humeur (ne l'oubliez pas, c'est l'essentiel d'une manifestation réussie !) sont donc au programme.

Mais le divertissement pourrait très bien se prolonger par un bal et/ou une disco après une bonne grillade à l'arrivée...

Bien sûr, nous espérons vivement que notre enthousiasme sera partagé par tous et que vous serez nombreux à participer.

Valérie SCOLLO,

vice-présidente du PJV

## Devenez membre du Tennis Club Vernier !

### Il reste des places disponibles...



Le Tennis Club Vernier dispose de 9 courts dont 3 couverts, d'un mur d'entraînement, d'un club-house et d'un restaurant.

Un professeur et des moniteurs qualifiés sont à la disposition des membres et animent une école de tennis comprenant plus de 150 enfants.

Les membres du Tennis Club Vernier participent à de nombreuses compétitions sportives avec 9 équipes interclubs, dont une au niveau national, et dans divers tournois à titre individuel.

Le Club organise plusieurs tournois internes dans l'année, ouverts à tous ses membres, y compris les non-licenciés, les seniors et les jeunes. Ces activités permettent à chacun de progresser et d'élargir le cercle de ses partenaires.

**Inscrivez-vous en écrivant à l'adresse du club ou, plus simplement, en laissant vos coordonnées au Tél. 341 25 15 (répondeur).**

On vous rappellera pour vous informer des conditions d'adhésion.

**Tennis Club Vernier**  
Via Monnet  
case postale 828 - 1214 Vernier

Tél. 341 25 15.

### **Message adressé à tous les jeunes fréquentant occasionnellement le préau de l'école élémentaire d'Aïre**

Les enseignantes et les élèves de l'école élémentaire d'Aïre ont découvert, au mois de décembre, que *la fresque du préau avait été souillée par des dessins et des inscriptions obscènes.*

Cette fresque a été réalisée par tous les élèves en juin dernier. La déprédation de leur travail nous a profondément choquées.

Si les inscriptions et les dessins de ce genre font rire les adolescents, il n'est pas judicieux de les imposer à des enfants de 4 à 8 ans.

**Nous déplorons ce genre de vandalisme et espérons que de tels agissements ne se reproduiront plus.**

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à notre message.

Les enseignantes de l'école élémentaire d'Aïre

## Votation populaire du 10 mars 1996



Sur :

### Votation fédérale

- L'arrêté fédéral du 6 octobre 1995 concernant la révision de l'article constitutionnel sur les langues (art. 116 cst, FF 1995 IV 451).
- L'arrêté fédéral sur le transfert de la commune bernoise de Vellerat au canton du Jura (pour autant que cet arrêté soit adopté par les Chambres fédérales au cours de la session d'hiver 1995).
- L'arrêté fédéral du 24 mars 1995 supprimant la compétence cantonale en matière d'acquisition de l'équipement personnel des militaires (FF 1995 II 349).
- L'arrêté fédéral du 24 mars 1995 supprimant l'abrogation de l'obligation de rachat des appareils à distiller et de prise en charge de l'eau-de-vie (FF 1995 II 350).
- L'arrêté fédéral du 24 mars 1994 concernant la suppression des contributions fédérales aux places de stationnement près des gares (FF 1995 II 351).

### Votation cantonale

- L'initiative populaire (IN 101) «Pour des emplois d'utilité publique et écologiques».
- L'initiative populaire (IN 102) «Solidarité fiscale».
- Le projet de loi constitutionnelle relative aux transports publics (contreprojet à l'initiative populaire 103 intitulée «Des transports publics au service de la population».

# Agenda

## LA MACAV

48, rue du Village

Ouverte tous les jours,  
sauf le dimanche et le lundi matin,  
de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30



### du 15 janvier au 17 février 96

Pour la première fois à la MACAV,  
venez découvrir

### “LES PETITS PRIX DE JANVIER”

EXPOSITION COLLECTIVE

### Du 4 au 30 mars 96

#### JUAN PALMA

HUILES

### du 22 avril au 18 mai 96

#### VALERIE HOBDEN

HUILES SUR FEUILLES D'OR

### du 27 mai au 29 juin 96

#### ROSINA DAMAY

PATCHWORK ET COUTURE

toutes sortes de créations pour  
mamans et enfants

## Dans le hall de Balexert

Du 12 février au 2 mars

**LA VIESOUS L'EAU**, extraordinaire exposition de plus de 50 espèces vivantes avec au total plusieurs centaines d'animaux.

Aquariums contenant plus de 15 000 litres d'eau avec poissons coralliens, murènes, piranhas, homards, rascasse volante, scorpène, chats de mer, Le Nautile, brochets et également des hippocampes géants dont en exclusivité le *Phycodurus eques*.

Le Seigneur des océans, le requin, sera même présenté.

Visites guidées sur réservation pour les écoles.

En 1996, *Balexert, né pour vous plaire*, fêtera ses 25 ans, tout au long de l'année :

**Un voyage de rêve** pour 2 personnes à gagner chaque mois.

Jusqu'au 3 février les bulletins de participation (à découper dans la presse ou à trouver sur place) pour le voyage de 14 jours en République Dominicaine sont à déposer chez Budget Rent a Car ou au stand Info.

Du 5 février au 2 mars un voyage en Floride, 15 jours pour 2 personnes; bulletins à déposer jusqu'au 10.2 chez Beldona, du 10.2 au 24.2 chez Jouets Weber.

### Cours de poterie

pour adultes

commencera dès que possible  
dans la bonne ambiance du

**CENTRE DES LOISIRS**

**DES AVANCHETS**

Renseignements et inscriptions  
au tél. 796 24 80.

La chorale mixte

### L'Echo de Vernier

cherche d'urgence de nouveaux  
chanteurs et chanteuses.

Répétitions les **mardis** soir de **20h à 22h**, école des Ranches à Vernier (entrée route de Peney).

Répertoire varié : classique, Renaissance, liturgie orthodoxe russe, chants romantiques, negro spirituals, chants populaires, etc.

Contacts :

Madeleine GASSER, tél. 783 00 92 (matin) ou  
Josiane SCHWALLER, tél. 349 85 92.

## Service des sports

### Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1995/1996

#### Bassin des Ranches (16 x 8 m) jusqu'au 24 avril 1996

*Mercredi*

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	13h45 à 15h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	15h45 à 17h45
Adultes	fond à 2,00 m	17h45 à 18h45
Adultes	fond à 1,25 m	18h45 à 19h45

#### Bassin d'Avanchet-Jura (16 x 8 m) jusqu'au 5 mai 1996

*Mercredi*

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	16h15 à 17h15
Enfants et adultes	fond à 1,25 m	17h15 à 18h15
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	18h15 à 19h15
Adultes	fond à 2,00 m	19h15 à 20h15

*Dimanche*

Enfants et adultes	fond à 1,25 m	8h45 à 9h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	9h45 à 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix pour l'heure	enfants de 6 à 15 ans	Fr. 0,50
	adultes	Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 17 au 25 février 1996, du 4 au 14 avril 1996 et le 1er mai 1996.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

### Ecole suisse de ski alpin

### Ecole suisse de snowboard

**Cours de ski alpin** pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens et avancés)

**Cours de snowboard** pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens et avancés)

organisés par le Service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

**Période de 4 mercredis :**

du 28 février au 20 mars 1996

Lieu : Torgon (VS)

Prix : Fr. 160.- tout compris.

Renseignements et inscriptions au Service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères - 1219 Le Lignon  
Tél. 796 62 96 (le matin).

### TENNIS D'AIRE

Location des courts jusqu'au 31 mars 1996

**Tennis**

<i>Court couvert</i>	1 heure	Fr. 13.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 8.-

Horaire : de 9h à 22h

<i>Courts extérieurs</i>	1 heure	Fr. 8.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 5.-

Horaire : lundi et mardi de 9h à 16h  
mercredi de 9h à 14h  
jeudi de 9h à 16h  
vendredi, samedi et dimanche de 9h à 22h

<b>Badminton</b>	1 heure	Fr. 9.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 7.-

Horaire : de 9h à 22h

Tennis d'Aire :

Ch. des Lézards 17 - 1219 AIRE - Tél. 796 21 98.

### Camp de ski à Planachaux s/Champéry



**Du lundi 19 février au samedi 24 février 1996**

Ce camp est destiné aux enfants de la commune,  
**BONS SKIEURS** âgés de 9 à 12 ans.

Places limitées, inscriptions selon l'ordre d'arrivée.

Fr. 320.- tout compris.

Renseignements et inscriptions :

Service des sports  
30, rte du Bois-des-Frères - 1219 Le Lignon  
Tél. 796 62 96 (le matin).

## Un centenaire à Châtelaine

Le 15 décembre 1995, une délégation de l'Etat de Genève et de la commune de Vernier rendait visite à Monsieur Paul LERESCHE à son domicile de l'avenue de Crozet 60.

L'événement était d'importance puisque Monsieur LERESCHE fêtait ce jour-là ses 100 ans.

Chacun des visiteurs pouvait s'émerveiller de rencontrer un homme encore alerte, enjoué et jouissant de toutes ses facultés mentales.

Monsieur LERESCHE a la chance, il est vrai, d'être entouré des soins attentionnés de son épouse de 15 ans plus jeune.

Vous pourriez les croiser un dimanche : c'est le jour où ensemble ils sortent manger au restaurant, Madame au volant de leur voiture...

Monsieur LERESCHE est né le 15 décembre 1895 à Payerne, dans le canton de Vaud.

A l'âge de 6 ans, il venait avec ses parents habiter Genève; son père, horloger, ouvrait un petit magasin à la Servette. Jeune homme, Monsieur LERESCHE faisait alors un apprentissage de mécanicien de précision et allait passer toute sa carrière professionnelle à la SIP. A côté de son travail, il passait ses temps de loisirs en pratiquant de nombreux sports, surtout le vélo et l'alpinisme.

Bavarder avec lui, c'est faire revivre mille souvenirs de belles courses en montagne : il en a des choses à nous apprendre !

Nous souhaitons à M. LERESCHE et à son épouse de profiter encore de quelques belles années de vie, comme ils savent si bien le faire.



M. LERESCHE et son épouse

(LANDENBERG)

### Anniversaires - Aînés

En décembre 1995, cinq personnes ont fêté leurs 90 ans. Ce sont :

Mme Valentine DELAPIERRE, ch. du Wellingtonia 1 à Aire, le 6 décembre;

Mme Véréna DEVAUD, rte de Vernier 108 A, le 9 décembre;

Mme Onorina MOMO, Rte de Peney 23, le 20 décembre;

Mme Reine VIAL, av. du Lignon 50, le 29 décembre;

Mme Katharina BAUER, ch. de l'Etang 35, le 30 décembre.

Par ailleurs, Mme Honorine BURZIO, rue du Grand-Bay 16, a fêté ses 95 ans le 15 décembre.



## Service social

### La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par l'emploi

#### un accueil

chaque lundi et chaque jeudi de 9h à 12h

- ♦ aux jeunes en début de carrière
- ♦ aux adultes préoccupés par l'emploi
- ♦ aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- ♦ à tous les chômeurs et chômeuses.

#### Nous mettons à disposition :

- téléphone, photocopieuse, ordinateur;
- journaux, documentation;
- **un cours gratuit d'introduction à l'informatique tous les lundis de 10h à 12h.**

#### S'inscrire auprès

de l'accueil chômeurs, tél. 797 20 98 ou  
du Service social communal, tél. 306 06 20.

#### VENEZ A L'ACCUEIL CHOMEURS ET CHOMEUSES DE VERNIER

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon  
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE

Tél. 797 20 98

## MULTIMEDIA SHOP

### Informatique professionnelle et domestique

**Rue de la Fontenette 29  
1227 CAROUGE**

**Tél. 022/342 55 90**

Vous trouverez l'offre la plus complète au meilleur rapport qualité/prix des ordinateurs personnels, imprimantes, logiciels, livres et accessoires informatiques.

**5% de rabais aux chômeurs de la commune de Vernier, inscrits à la permanence d'Aïre.**

## A la bibliothèque de Vernier : une séance de prêt supplémentaire

De début février à fin avril, la bibliothèque sera ouverte :

**le samedi de 10h à 12h**

ainsi que :            mardi    de 16h à 20h  
                             mercredi de 9h à 12h  
                             jeudi    de 15h à 18h

### Inscription et prêt gratuits. Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Adresse : Rue du Village 57

Tél. 341 04 91 (aux heures d'ouverture)

### Bibliothèque de Châtelaine

Adresse : Av. de Châtelaine 83 a (à côté de la ludothèque)

Tél. 797 16 82 (aux heures d'ouverture)

Horaire habituel :    lundi    de 15h à 18h  
                             mercredi de 9h à 12h  
                             jeudi    de 16h à 20h

### Bibliothèque d'Avanchet

Adresse : Rue du Grand-Bay 20 (galerie marchande)

Tél. 797 05 55 (aux heures d'ouverture)

Horaire habituel :    lundi    de 16h à 20h  
                             mardi    de 15h à 19h  
                             mercredi de 15h à 18h  
                             vendredi de 15h à 18h



## COURRIER DES LECTEURS

Une remarque...  
une suggestion...  
une anecdote...

n'hésitez pas à nous écrire !

## Petites annonces - A votre service gratuitement

### A votre service

Cours d'italien tous niveaux par jeune fille universitaire italienne.  
Renseignements, tél. 797 29 40.

### Recherche

Cherche jeune fille, 2-3 jours par semaine pour 2 petits enfants.  
Tél. 341 66 29.

Cherche maman ou grand-maman expérimentée pour garder 2 enfants dès fin août, 2 jours par semaine. Région Aïre. Facilité parking demandée. Tél. 796 49 62.

### Appartement à louer

Disponible dès le 1er février 1996, appartement 4 pièces au 14<sup>e</sup> étage, av. du Lignon 20. Cause départ urgent. Tél. 797 33 26.

### Motos

Harley Davidson Sporster 883c., 9000 km, peinture spéciale, 1991, commandes avancées, Fr. 13 400.-. Tél. 796 21 41, le soir.

### A vendre

Skis 110 cm et chaussures T. 31, Fr. 25.-. Tél. 797 54 48.

Points Mondo - Avanti - Silva, Fr. 5.- le mille. Tél. 782 71 95.

Skis Head Racing TR7, fixations Marker, 185 cm, pour bon(ne) skieur (se), bon état + service fait. Valeur neufs Fr. 1000.-, cédés Fr. 300.- cause double emploi. Tél. 341 53 11.

Manteau dame en cuir noir, neuf, doublure molletonnée, T. 44-46, jamais porté (modèle), cédé Fr. 600.-. Tél. 797 06 32. (excuse décembre clinique).

Kimonos à vendre Fr. 35.-. Taille 160 et 170. Daniel Buschbeck, tél. 796 67 66 / 077 26 39 48.

Poussette-combi, couffin séparé, chancellière, sac, matelas, duvet + coussin. Bon état. Neuf Fr. 690.-, cédé Fr. 250.-. Tél. 796 71 08.

### A vendre

Points Silva et Avanti, Fr. 4.- le mille, ainsi que livres bas prix.  
Tél. 341 18 37.

Machine à écrire électrique de 10 ans, à vendre avec coffret et mode d'emploi. Tél. 796 50 78.

Sega Mega drive + 20 jeux 93-95 + 1 manette mega-stick + 1 adaptateur. Fr. 600.-, prix à discuter.  
Tél. 341 30 18, dès 19h.

Trampoline d'appartement, diamètre 96 cm. Fr. 50.-. Tél. 796 28 74.

Pastamatic pour la fabrication des pâtes, avec différents accessoires, Fr. 200.-. Tél. 796 13 69.

Skis de fond 190 cm, chaussures T. 37 et fixations Salomon, bâtons, combi-naïson T. 40/42, le tout Fr. 100.-. Tél. 796 11 07.

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

Cette rubrique est ouverte aux habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises.

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce :

Nom : ..... Prénom : ..... No tél. : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....





## STADE DE VERNIER

### Eclairage des terrains d'entraînement

Au stade de Vernier, le club de football dispose de deux terrains en gazon synthétique et d'un terrain «stabilisé» éclairés.

Lors des entraînements, les premiers utilisateurs allument l'éclairage et les derniers utilisateurs l'éteignent.

La puissance totale de l'éclairage est de 60 Kw/h au prix d'environ Fr. 0,20.- par Kw/h, soit Fr. 12.- par heure. Afin de réaliser des économies d'énergie et de coût, le service compétent a procédé à l'installation de détecteurs de présence sur les deux terrains en gazon synthétique et à une limitation de l'éclairage par horloge sur l'ensemble des terrains.

Cette opération limite l'éclairage à son besoin réel.

Quelques petits réglages ont été nécessaires. Ceux-ci effectués, le club est satisfait et collabore avec le responsable technique.

Nous espérons réaliser 30% d'économie, soit 5000 à 8000 Kw/h par an ou Fr. 1000.- à 1500.-. Le coût de cette opération est d'env. Fr. 3500.-.

#### Dicton de circonstance :

Nous ne sommes pas responsables de ce que nous avons hérité, mais le sommes de ce que nous en faisons.

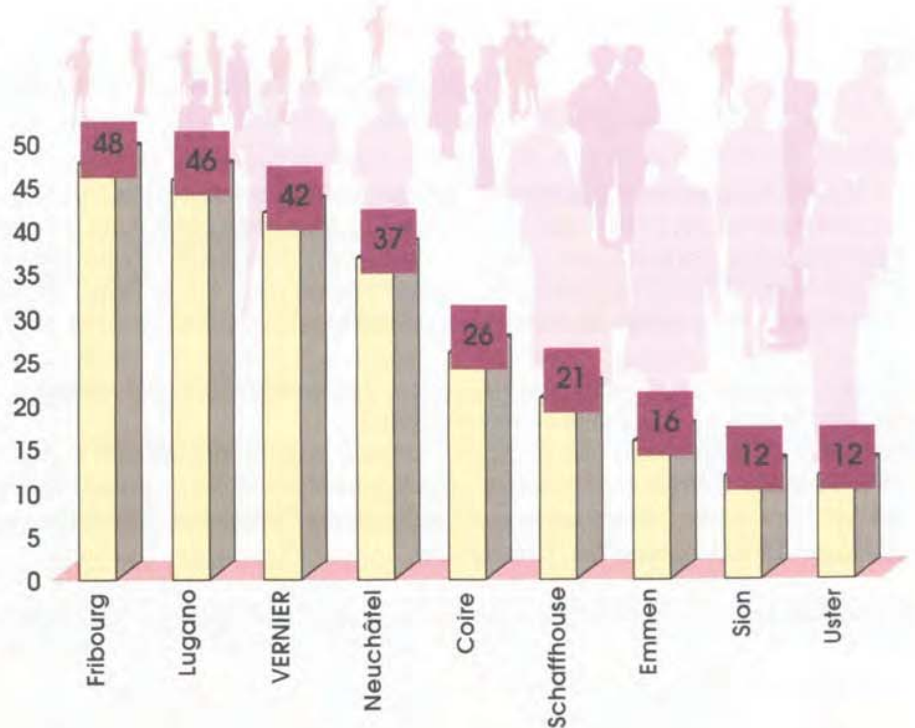
## CONSEIL MUNICIPAL

### prochaines séances

Mardi	6 février	à 20h30
Mardi	12 mars	à 20h30
Mardi	23 avril	à 20h30
Mardi	21 mai	à 20h30
Mardi	18 juin	à 20h30

## DENSITE DE POPULATION

des villes suisses ayant entre 25 000 et 35 000 habitants (habitants à l'hectare) :



**Lignon  
Shopping**

Construit dans les années 60, le Centre commercial du Lignon n'offrait plus le confort d'achat attendu aujourd'hui par les clients et ce, malgré les différentes améliorations apportées ces dernières années.

La société immobilière Canova à Zürich, propriétaire du centre commercial a donc décidé d'améliorer la zone publique, notamment le grand couloir et les accès.

Ouvert en mai 1995, le chantier, placé sous la direction de l'architecte Marcel Schoenenberger, a vu à l'oeuvre pas moins de 35 entreprises et c'est donc entièrement rénové et rebaptisé «LIGNON SHOPPING» que le Centre commercial a été inauguré les 10 et 11 novembre dernier, en présence des autorités cantonales et municipales de Vernier.

C'est un investissement de plus de 5 millions de francs, dont 90% au profit de l'économie du canton, que les propriétaires (le centre commercial est une entreprise privée) ont pris à leur charge entièrement, les contribuables verniolans pouvant ainsi être rassurés.

R.B.



Association des intérêts de Châtelaine et environs  
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

### NOEL DES AINES DE L'A.I.C.E.

Le samedi 16 décembre a eu lieu le traditionnel Noël des Aînés de l'A.I.C.E.

Accueillis par le Père Noël, nos aînés ont découvert une salle richement décorée pour l'occasion.

Les mots de bienvenue du président de l'association, de Mme G. Falquet, Maire de Vernier, ainsi que de M. B. Buntschu, Président du Conseil municipal, ont ouvert l'après-midi. Ce fut ensuite une production de jeunes gymnastes de Châtelaine, suivie par plusieurs interprétations musicales, élèves de M. E. Vuichoud et Mme C. Guignard.

Goûter, musique avec l'orchestre Pasadena, danse et traditionnelle tombola ont ainsi permis aux aînés de Châtelaine de fêter Noël avec une petite semaine d'avance.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos généreux donateurs pour leur participation à notre tombola : TPG, Procosa, L'Oréal, Coop Genève, Garage de l'Écu, M. le Curé Alex Niering, Restaurant Le Sporting, Entr. Edmond Brique, Imprimerie Claude Landolt, Pharmacie de Châtelaine, Steve Stragiotti, Giulio Leone, Garage Jean Jenny, S. Mottet, Dell Computer SA, Entr. Cerutti.

Le Comité de l'A.I.C.E. remercie également tous les bénévoles qui ont aidé au bon déroulement de son Noël des aînés.

### Le Comité de l'A.I.C.E. a besoin de vous !

Le Comité de l'A.I.C.E. se réunit chaque premier lundi du mois pour préparer vos soirées d'information, les Promotions, le Noël des aînés et créer votre journal.

Hélas, notre comité fond comme neige au soleil. Certains de nos membres, ayant de multiples activités, ne peuvent plus y participer (contre leur gré bien entendu).

Afin de renforcer notre équipe, nous faisons appel aux habitants de Châtelaine qui souhaiteraient participer activement à la vie de leur quartier, et les convions à notre Assemblée générale du mois de mars 1996. La date sera communiquée dans «Informations Vernier» de février 1996.

Merci de vous présenter nombreux.

Le Comité de l'A.I.C.E.

## Fin d'année

Nous nous sommes donné le plaisir de voyager dans le canton aux approches de la fête de Noël.

Nous voulions admirer les rues décorées, les sapins illuminés...

En bref tout ce qui - même en des temps difficiles parsemés d'incertitude - fait que le mois de décembre n'est pas tout à fait un mois ordinaire. Nous avons été déçus.

On s'était bien efforcé ici ou là de créer une ambiance extérieure accueillante, mais le résultat était un peu décevant. On avait très probablement porté l'effort sur une autre forme d'accueil et ceci compense cela.

Nous sommes revenus à Vernier-Village. Comme dans l'ensemble de la Commune, la Mairie avait bien fait les choses. La rue principale avait revêtu ses habituelles décorations et le portique d'entrée vers Vernier-Place appelait à la visite.

Les habitants qui apprécient ce que l'on fait pour eux avaient aussi mis la main à la pâte et décoré leurs fenêtres en s'inspirant du calendrier de l'Avent. Et l'on passait avec ravissement d'un sujet à l'autre, chacun ayant tiré le maximum tant des matériaux que de l'inspiration.

Même les cours les plus retirées et les ruelles obscures sortaient de l'ombre : guirlandes lumineuses multicolores, maisons illuminées, tout disait le plaisir de participer à l'embellissement passager du Village. Nous

eûmes l'occasion d'admirer et de faire admirer tout cela au soir de notre vin chaud, entre un cornet de marrons et un air d'accordéon de Sylvie, un gobelet bien rempli et un morceau bien senti de la Fanfare municipale. Et par dessus, l'orgue de Jean Furrer, toujours serviable lorsqu'il s'agit de faire plaisir aux gens.

C'est en flânant vers les écoles que nous eûmes l'heureuse surprise de voir quelques jeunes en train de décorer un mur des Ranches. Une fresque intelligente voyait le jour et, croyez-nous sur parole, ce n'était pas de ces barbouillages qui apparaissent un peu partout à la sauvette. Non, une belle composition terminée maintenant et que nous vous invitons

à venir apprécier sur place.

Nous aurons l'occasion de reparler des artistes et de leurs oeuvres.

Ce mois de décembre aura été comme toujours le temps des rencontres, l'occasion de parler à des gens que l'on croise souvent distraitement au coin d'une rue, au tournant d'un étage dans un magasin ou dans une salle d'attente.

C'est aussi le temps où l'on aide plus facilement ceux qui sont dans le besoin. Noël étant passé, on est parfois - il faut le regretter - moins sensible aux malheurs d'autrui...

Le Comité de l'AIVV  
qui souhaite à tous une  
bonne et heureuse année.



*"Une fresque intelligente voyait le jour"*

# Vernier

P R E S E N T E

## FESTIVAL INTERCULTUREL

7 au 10 février 1996

*Salle des fêtes du Lignon*

Mercredi 7	20h30	<b>LÄNDLERKAPELLE HEGNER-OTT</b>
Jeudi 8	20h30	<b>ECHO VON PFANNÄSTOCK</b>
Vendredi 9	20h30	<b>APPENZELLER SPACE SCHÖTTLE</b>
Samedi 10	18h30	<b>Film UR-MUSIG de Cyrill SCHLÄPFER</b>
	21h00	<b>ALPHORNY</b>

Buvette

Vente billets des spectacles au Stand Info Balexert et à l'entrée Fr. 15.—/10.— AVS, étudiants

*Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, Vernier*

Samedi 10	16h00	<b>Vernissage Exposition d'artistes suisses allemands contemporains</b>
	17h30	<b>Conférence-débat avec journalistes</b> <b><u>Thème</u> : échange culturel entre Suisse romande et Suisse allemande</b>
12 au 28 février	14h-18h sauf dimanche	<b>EXPOSITION</b> <b>SUTER - EGGENSCHWILER - WIRZ</b> <b>SCHÄRER - MELCHER - ROESCH</b>

ORGANISATION SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE DE VERNIER